

Qu'appelle-t-on le « bac de français » ?

Généralités

La question / corpus

Le commentaire

La dissertation

L'écrit d'invention

L'oral

Le « bac de français » n'existe pas

Non, il n'existe pas un examen qui s'appellerait le « bac de français » et vous ne recevrez aucun diplôme attestant que vous l'avez réussi. Les épreuves que vous passerez en juin prochain constituent une partie du baccalauréat, qui se déroule pour l'essentiel à la fin de l'année de Terminale, donc l'année prochaine si vous ne redoublez pas. Ce que vous passerez en juin s'appelle l'EAF, Épreuve Anticipée de Français du Baccalauréat (mais pour respecter l'usage, nous continuerons dans ce livre à parler de « bac de français »). L'année prochaine, vous aborderez les épreuves du Bac avec des points d'avance (si votre note de français globale est supérieure à la moyenne), ou avec un handicap dans le cas contraire. Cette note de français, qui peut donc vous hisser jusqu'à la mention, est essentielle pour une autre raison, que voici.

Pourquoi les épreuves de l'EAF sont importantes

Pour ceux et celles qui postulent à des études impliquant une sélection à l'entrée (classes préparatoires aux grandes écoles, par exemple), les notes obtenues aux épreuves anticipées de Première constituent un enjeu presque plus important que le bac lui-même, et voici pourquoi. En Terminale, si vous postulez à l'une de ces filières, vous serez accepté-e ou refusé-e bien avant le mois de juin, bien avant qu'on connaisse votre résultat au bac. Mais les proviseurs, directeurs et autres décideurs chargés du recrutement verront, eux, vos notes de français, qui peuvent emporter leur décision de vous accepter ou de vous refuser !

Voici l'avis de Loïc Dilly, ancien élève d'une école de commerce, auteur de *La prépa École de commerce, tout ce qu'il faut savoir*, animateur du site prepa-hec.org, interrogé par l'Observatoire Boivigny¹ :

1. www.boivigny.com/Classes-prepas-les-questions-que-se-posent-les-bacheliers_a749.html

« *Comment se déroule la procédure d'admission en CPGE [classes préparatoires aux grandes écoles] ? Y a-t-il une stratégie à appliquer ?*

La procédure d'admission en prépa s'effectue par le biais du fameux site admission-postbac, comme pour la plupart des affectations dans l'enseignement supérieur. Les lycéens ont la possibilité de choisir jusqu'à douze vœux, avec et sans internat. Les lycéens ont donc tout intérêt à utiliser l'ensemble de ces vœux, pour panacher leurs souhaits d'affectation entre les prépas les plus sélectives et les prépas moins sélectives, les prépas proches de chez eux ou les prépas plus éloignées mais plus réputées. Les lycéens doivent également joindre un dossier papier, qui contiendra les bulletins de première, de terminale, les notes des Épreuves anticipées de Français (EAF), etc. Ici, pas de secret, il vaut mieux avoir travaillé les deux années, on ne peut pas tout miser sur les notes de terminale. »

Qu'attend-on de moi à l'examen?

Généralités

La question / corpus

Le commentaire

La dissertation

L'écrit d'invention

L'oral

Voici quelques extraits de ce qu'on trouve sur le site eduscol.education.fr, et qui est repris du *Bulletin Officiel* spécial n° 7 du 6 octobre 2011. Malgré tout, vérifiez qu'aucune réforme n'est intervenue depuis la parution de ce livre-ci.

Les épreuves anticipées de français [...] permettent de vérifier les compétences acquises en français tout au long de la scolarité et portent sur les contenus du programme de la classe de première. Elles évaluent les compétences et connaissances suivantes :

- maîtrise de la langue et de l'expression ;
- aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes ;
- aptitude à tisser des liens entre différents textes pour dégager une problématique ;
- aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux conduits en cours de français, sur des lectures et une expérience personnelles ;
- aptitude à construire un jugement argumenté et à prendre en compte d'autres points de vue que le sien ;
- exercice raisonné de la faculté d'invention.

Notez que la maîtrise de la langue arrive en tout premier lieu ! Vous devrez donc, dans tous les cas, vous donner le temps de relire et de corriger votre copie, et vous devrez soigner votre expression à l'oral.

Suivent quatre « aptitudes » qui sont à la base de l'enseignement du français : comprendre le sens, faire des liens, utiliser sa culture, argumenter.

Le dernier item concerne l'écrit d'invention, qui demande à la fois une large imagination et la faculté de savoir la canaliser.

Comment se déroulera l'épreuve écrite ?

Elle durera quatre heures, pour une note coefficient 2 (3 en série L). On vous distribuera au début de l'épreuve un « corpus » composé en général de trois à cinq textes littéraires, autour d'un thème commun, par exemple : la rencontre amoureuse, la ville, la scène d'exposition, l'adolescence, le peuple, Robinson...

Dans le corpus des séries technologiques pourra aussi figurer un « document iconographique », c'est-à-dire une image : photo, caricature, dessin de presse...

Ces textes sont, sauf hasard, inconnus de vous (ils n'ont pas été étudiés en cours), mais ils s'inscrivent toujours dans l'un des quatre objets d'étude de votre programme : vous êtes donc bien préparés à l'exploration de ces textes inconnus !

Au début ou à la fin de ce corpus de textes figurent les consignes, qui vous réclament deux travaux d'écriture :

- d'une part une ou deux questions « sur corpus », qui permettent de vérifier que vous comprenez bien les textes et vous préparent aussi à la seconde partie de l'épreuve ;
- d'autre part un travail d'écriture : soit un commentaire, soit une dissertation, soit un écrit d'invention. À vous de choisir.

La notation n'est pas la même selon les séries : pour les séries générales, l'ensemble est noté 4 + 16 (4 points pour les questions transversales, 16 pour le travail d'écrit), alors que pour les séries technologiques il est noté 6 + 14 : on voit que le « poids » des questions sur corpus est bien plus important pour les séries technologiques ; elles représentent presque un tiers de la note, au lieu d'un cinquième seulement en séries générales. Il faudra en tenir compte dans la gestion de votre temps lors de l'épreuve, et donc accorder moins de temps à la question sur corpus en série générale, davantage en série technologique.

Les questions sur corpus

Une ou deux questions portant sur le corpus et appelant des réponses rédigées peuvent être proposées aux candidats. Elles font appel à leurs compétences de lecture et les invitent à établir des relations entre les différents documents et à en proposer des interprétations. Ces questions peuvent être conçues de façon à aider les candidats à élaborer l'autre partie de l'épreuve écrite, la partie principale consacrée à un travail d'écriture.

Généralités

La question / corpus

Le commentaire

La dissertation

L'écrit d'invention

L'oral

Quand une image est proposée dans le corpus des séries technologiques, elle ne peut servir que pour les questions transversales, ou à la rigueur pour la dissertation : il n'est jamais demandé de l'étudier pour elle-même.

Les travaux d'écriture

Le commentaire

On l'appelait autrefois le commentaire composé, ou commentaire littéraire : tous ces termes sont interchangeables.

Le commentaire porte sur un texte littéraire. Il peut être également proposé de comparer deux textes. En séries générales, le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture, et justifie son interprétation et ses jugements personnels. En séries technologiques, le sujet est formulé de manière à guider le candidat dans son travail.

Pour les séries technologiques, une proposition de plan est donc incorporée au sujet. Ce plan n'a rien d'obligatoire, et n'est là que pour « guider le candidat dans son travail », comme le dit l'encadré ci-dessus. Mais à moins d'être très sûr de soi, on a tout intérêt à adopter le plan proposé.

« Il peut être également proposé de comparer deux textes » : en pratique, cette disposition semble abandonnée. Aucun sujet récent ne le réclame, et la comparaison de textes semble maintenant réservée aux questions sur corpus.

La dissertation

On retrouve ici les deux parties du sujet de dissertation : une question (« problématique ») appelant une réponse argumentée, puis une phrase toujours identique demandant au candidat d'utiliser 1. le corpus, 2. sa culture scolaire, 3. sa culture personnelle.

La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique littéraire issue du programme de français. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur les textes dont il dispose, sur les « objets d'étude » de la classe de première, ainsi que sur ses lectures et sa culture personnelle.

L'écrit d'invention

Cette épreuve a beaucoup évolué ces dernières années. Mais les objectifs restent les mêmes :

L'écriture d'invention contribue, elle aussi, à tester l'aptitude à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle permet au candidat de mettre en œuvre d'autres formes d'écriture que celle de la dissertation ou du commentaire. Il doit écrire un texte, en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet.

L'exercice se fonde, comme les deux autres, sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer.

En fait, si on regarde les sept sujets tombés en 2014, on trouve trois dialogues, deux monologues, deux récits, un article de presse, une préface, une lettre, une description. En 2013, quatre dialogues, un poème, un portrait, une réécriture (en L). En 2012, trois dialogues, un discours, un poème, une argumentation, une lettre. Le dialogue est demandé maintenant par près de la moitié des sujets !

La gestion du temps

L'épreuve dure quatre heures, pour toutes les séries. À moi d'utiliser au mieux ce temps, pour rendre au terme de l'épreuve un travail achevé, mais aussi pour ne pas partir avant la fin en rendant un travail bâclé ! Voici une proposition de découpage horaire pour les séries générales.

- 20 à 30 mn : lecture approfondie des textes, **et ensuite seulement** des questions sur corpus. Le sens des textes doit être maintenant parfaitement clair.
- 30 à 40 mn seulement : questions sur corpus. Idées jetées au brouillon, rédaction (directement au propre) des réponses.
- 1 h 30 à 2 h : brouillon du travail d'écrit (recherche des idées, plan), non rédigé sauf intro et conclusion.
- 1 h : mise au propre et rédaction directement sur la copie.
- 30 mn : relecture et corrections, marge de sécurité.

Les séries technologiques doivent traiter deux questions sur corpus (en général), et leur poids dans la note finale est bien plus important : on pourra donc consacrer à ces questions 30 mn de plus, qui seront évidemment à prendre sur le temps du travail d'écrit.

Généralités

La question / corpus

Le commentaire

La dissertation

L'écrit d'invention

L'oral

VRAI OU FAUX?

1. Les textes du corpus sont tous très différents les uns des autres.
 Vrai Faux
2. Les questions sur corpus ne comptent que pour $\frac{1}{5}$ de la note globale.
 Vrai Faux
3. En séries technologiques, on peut avoir besoin d'analyser une image.
 Vrai Faux
4. Les questions sur corpus sont moins importantes que le travail d'écriture : il vaut donc mieux les traiter en dernier, dans le temps qui reste.
 Vrai Faux
5. Dans le cas de la dissertation, la problématique est donnée par le sujet. Dans le cas du commentaire, c'est à l'élève de l'élaborer.
 Vrai Faux
6. Le commentaire porte sur un seul des textes du corpus, la dissertation porte sur tout le corpus.
 Vrai Faux
7. La plupart des sujets d'invention demandent maintenant des dialogues.
 Vrai Faux

1. Faux. Au contraire, les textes du corpus ont tous un thème commun : par exemple, ils portent tous sur le voyage, sur la pauvreté, sur la Nature etc. Il est essentiel de bien repérer ce thème commun pour traiter les questions sur corpus, la dissertation ou l'écrit d'invention. Le commentaire, lui, ne porte que sur un texte et n'utilise donc pas le reste du corpus.
2. Vrai en séries générales, faux en séries technologiques où la part des questions est beaucoup plus importante (presque $\frac{1}{3}$ de la note).
3. Faux. Si le corpus comporte une image, elle concerne la question sur corpus qui peut demander par exemple une comparaison avec les autres textes. L'image n'est jamais à analyser pour elle-même.
4. Faux. Les questions sur corpus sont destinées à préparer et aider le travail d'écriture, il vaut donc mieux les traiter en premier. Mais attention de ne pas leur consacrer trop de temps !
5. Vrai. Voyez p. 33.
6. Vrai. On peut ajouter que l'écriture d'invention, elle, porte tantôt sur un seul texte (généralement), tantôt sur tout le corpus.
7. Faux. Les dialogues sont de plus en plus souvent demandés, mais ils représentent (en 2014) moins de la moitié des sujets.

Comment se déroulera l'épreuve orale?

Elle se passera en vingt minutes, après trente minutes de préparation, pour un coefficient 2¹.

Elle comprendra trois parties :

- une **préparation** individuelle de 30 minutes ;
- un **exposé** devant l'examineur (10 minutes – note sur 10) ;
- un **entretien** avec l'examineur (10 minutes – note sur 10).

L'examen oral a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances. Il doit lui permettre de manifester ses compétences de lecture, d'exprimer une sensibilité et une culture personnelles et de manifester sa maîtrise de l'expression orale ainsi que son aptitude à dialoguer avec l'examineur.

Dans l'énoncé des aptitudes demandées, on retrouve celles qui sont attendues à l'écrit : faire des liens, utiliser sa culture, savoir s'exprimer... Mais on veut aussi vérifier que le candidat est capable de dialoguer.

Ce que je dois apporter le jour J

L'examineur a reçu quelques jours plus tôt une copie de mon « descriptif des lectures et activités », et des copies des textes hors manuel, ce qui lui a permis de... préparer ses questions !

De mon côté, j'apporte :

- mon exemplaire personnel du « descriptif », accompagné des photocopies des textes (de lecture analytique ou cursive) qui ne figurent pas dans le manuel. Les photocopies doivent être vierges de toute annotation ;
- deux exemplaires de mon manuel de littérature, sans annotations. Le deuxième exemplaire est bien sûr pour l'examineur, s'il ne l'a pas déjà. Je l'emprunte à un camarade qui attend de passer après moi, ou mieux, qui est déjà passé ;
- les œuvres complètes étudiées, toujours sans annotations, en deux exemplaires également.

1. Coeff. 1 pour les séries « hôtellerie » et « techniques de la musique et de la danse ».